



## UN TAUX DE COTISATION CONCURRENTIEL

Chaque syndicat fixe lui-même sa cotisation en tenant compte de la réalité locale et des obligations d'affiliation. En moyenne\*, la cotisation est de 1,5 % du salaire gagné. Celle-ci permet aux syndicats et à la Fédération de travailler avec toute l'efficacité et l'indépendance que requiert une action syndicale répondant véritablement aux besoins exprimés par les membres des établissements privés d'enseignement.

Grâce à son Fonds de péréquation, la Fédération aide aussi ses syndicats à participer activement à la vie démocratique de leur organisation en remboursant une bonne partie des frais de libération, de séjour et déplacement de ses instances et comités.

\* Coût réel après déduction fiscale : le coût réel de la cotisation représente environ 22 % et 30 % (selon les déductions individuelles) du montant initialement versé.

## Le syndicalisme en centrale

La FPEP a choisi la CSQ afin de pouvoir se développer à l'intérieur d'une centrale syndicale qui a, parmi ses priorités, la promotion de l'éducation. Elle a toujours fait valoir ce qui la distingue des autres réseaux de l'enseignement, tout en maintenant la solidarité nécessaire avec tous ceux et celles qui partagent ses objectifs syndicaux.

La Fédération bénéficie de toute l'autonomie qu'elle désire pour établir ses priorités syndicales et professionnelles. Elle participe activement aux débats et aux orientations de la CSQ sur les différents dossiers et enjeux rattachés à l'éducation.

Par leur affiliation à la CSQ, les syndicats et les membres de la FPEP peuvent donc se réaliser pleinement tout en participant à l'évolution de tous les grands dossiers de l'éducation au Québec, en plus d'avoir accès à un large réseau d'expertises et de services.

## La CSQ présente partout au Québec

La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) est présente sur l'ensemble du territoire québécois. Elle regroupe environ 200 000 membres qui se retrouvent dans plus de 240 syndicats répartis dans treize fédérations et une association de retraités et retraitées, l'AREQ. Ses membres, dont les deux tiers sont des femmes, œuvrent principalement dans les secteurs de l'éducation, des services de garde, de la santé et des services sociaux de même que dans les communications, le communautaire et le loisir.

## Le syndicat : la pierre angulaire de la CSQ

Chaque syndicat est membre de la Centrale et est représenté à toutes les instances. Cette participation directe des syndicats à tous les niveaux de l'organisation assure une vie démocratique représentative et enrichissante.

## Participation aux négociations

En négociation, la CSQ s'est dotée d'un modèle d'organisation qui favorise la participation du plus grand nombre de membres à travers toutes les étapes du processus menant à la signature d'une convention collective.

## Encourager l'engagement des membres

À la CSQ, la vie syndicale ne s'exprime pas uniquement à l'intérieur des structures. De nombreuses personnes militent aussi dans des comités ou des réseaux pour promouvoir différentes causes syndicales et sociales (condition des femmes, jeunes, action sociopolitique, action professionnelle, environnement, développement culturel, droits des gais, lesbiennes et transgenres, santé et sécurité du travail).

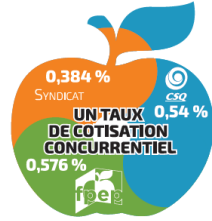
## En liaison avec les négociations du secteur public

En étant membre du Conseil intersectoriel des négociations de la CSQ, la FPEP est aussi en liaison constante avec toutes les négociations du secteur public de l'éducation. Elle peut ainsi suivre et même intervenir sur les dossiers de base de la négociation comme le salaire, la retraite ou encore sur ceux qui comportent des enjeux sociaux comme l'équité salariale, les congés parentaux ou l'assurance emploi.

Cette position au sein de la Centrale lui permet d'anticiper les conditions de travail qui pourront être négociées dans le secteur privé, car c'est à la CSQ que se font les négociations des différents réseaux (personnel enseignant, professionnel et soutien) de l'éducation.



Centrale des syndicats du Québec



*mes idées,  
mes valeurs,  
ma fierté,  
ma fédé*

**FPEP-CSQ**



FÉDÉRATION DU PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ (CSQ)

9405, rue Sherbrooke Est  
Montréal (Québec)  
H1L 6P3  
Téléphone : 514 356-8888  
postes 2810, 2811 et 2813  
Télécopie : 514 356-1866  
Courriel : [fpep@csq.qc.net](mailto:fpep@csq.qc.net)  
[www.sesyndiquerfpep.org](http://www.sesyndiquerfpep.org)  
Page Facebook : <https://www.facebook.com/fpepcsq>

**CENTRALE DES SYNDICATS DU QUÉBEC (CSQ)**  
[www.csq.qc.net](http://www.csq.qc.net)

Siège social — Montréal  
9405, rue Sherbrooke Est  
Montréal (Québec)  
H1L 6P3  
Téléphone : 514 356-8888  
Télécopie : 514 356-9999  
Bureau de Québec  
320, rue Saint-Joseph Est,  
bureau 100  
Québec (Québec)  
G1K 9E7  
Téléphone : 418 649-8888  
Télécopie : 418 649-8800



Au cœur  
du monde  
de l'éducation



FÉDÉRATION DU PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ (CSQ)

une Fédération qui fait la différence



